

Le Venezuela présente une note de protestation contra la violation par les États-unis du droit international



Caracas, 4 mai, (RHC).- Le gouvernement vénézuélien a présenté aujourd'hui à son homologue étasunien une note officielle de protestation, l'accusant de violer le droit international et dénonçant les attaques et l'ingérence de Washington contre Caracas.

La chef de la diplomatie vénézuélienne, Delcy Rodríguez, a annoncé que le président Maduro a désigné le vice ministre des Affaires étrangères chargé de l'Amérique du Nord pour remettre cette note.

Hier, Delcy Rodriguez avait dénoncé le refus de visa par les États-Unis à des fonctionnaires vénézuéliens qui devaient assister à des réunions d'organismes internationaux.

La ministre vénézuélienne des Affaires étrangères avait signalé que le Venezuela ne demande pas de visas pour assister à des rencontres bilatérales aux États-Unis, mais pour assister à des événements

internationaux organisés par des organismes ayant leur siège en territoire étasunien comme c'est le cas de l'ONU ou l'OEA. Elle a signalé que les États-Unis ne peuvent pas refuser les visas à de telles fins.

Delcy Rodríguez a précisé qu'il s'agit-là d'une violation des statuts du droit international public, de la Convention de Vienne en matière des relations diplomatiques et de la Convention pour les relations consulaires.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/92466-le-venezuela-presente-une-note-de-protestation-contre-la-violation-par-les-etats-unis-du-droit-international>



Radio Habana Cuba